

Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie

a) Comment la guerre d'Algérie se poursuit-elle par l'histoire et les mémoires ?

Une histoire compliquée, des mémoires opposées

- Une histoire immédiate orientée. La guerre d'Algérie (1954-1962) met un terme à 130 ans de colonisation française en Algérie. Durant ce conflit, que l'État français qualifie d'« événements d'Algérie », la violence du Front de libération nationale (FLN) est médiatisée en France mais pas l'usage de la torture par l'armée française. Chaque camp met en avant les exactions commises par son adversaire mais minimise ou cache les siennes. L'État français recourt ainsi à la censure contre les journaux évoquant les crimes français.
- Les difficultés de l'historien et l'opposition des mémoires. Dès la fin du conflit, l'histoire et de multiples mémoires se

confrontent, s'entrechoquent et s'adaptent aux enjeux politiques immédiats. En France, la « guerre est ensevelie » selon Benjamin Stora car les historiens n'ont pas accès aux archives et une première loi d'amnistie est votée en 1962 pour l'ensemble des acteurs de la guerre. Les mémoires s'opposent entre les partisans de l'indépendance et ceux de l'Algérie française. Chacun regarde la guerre selon son point de vue : les harkis dénoncent le fait qu'ils aient été abandonnés par la France alors que les pieds-noirs mettent en avant la « nostalgie » (nostalgie des personnes ayant vécu en Algérie).

2 La mémoire des harkis

« Travail de mémoire, geste financier : la secrétaire d'État auprès de la ministre française des Armées, Geneviève Darrieussecq, [...] a dévoilé « de nouvelles avancées en matière de reconnaissance, de réparation et de solidarité envers les harkis », inspirées du rapport d'un groupe de travail remis fin juin.

« La République a manqué à son devoir de protection envers ceux qui lui avaient fait confiance », a déclaré la secrétaire d'État. Ce nouveau « plan harkis » comprend le déblocage d'une enveloppe de 40 millions d'euros sur quatre ans, destinée à revaloriser les pensions des anciens combattants et à venir en aide à ceux de leurs enfants qui vivent dans la précarité, a annoncé Geneviève Darrieussecq. [...]

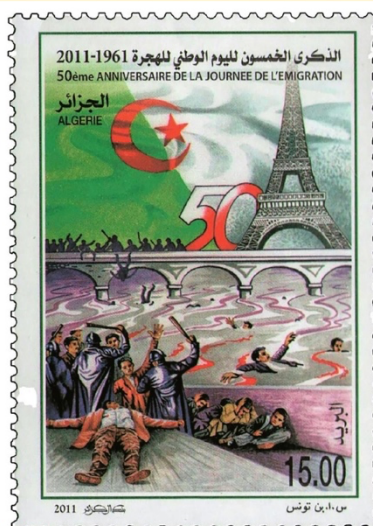
Sur les quelque 150 000 Algériens recrutés par l'armée française comme auxiliaires durant la guerre d'Algérie, environ 60 000 sont parvenus à partir pour la métropole avec les « pieds-noirs ». Mais leur accueil s'est fait dans des conditions précaires (camps, hameaux de forestage et cités urbaines) [...]. Les autres – entre 55 000 et 75 000 selon les historiens – ont été livrés à leur sort en Algérie et, considérés comme des traîtres par le nouveau régime, victimes de sanglantes représailles. »

« Harkis : le gouvernement déblocque 40 millions d'euros », AFP, 25 septembre 2018.



4 Le film Hors-la-loi au cœur des « guerres de mémoires »

En 2010, le film *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb provoque une polémique lors de sa présentation au Festival de Cannes. Il raconte l'histoire du point de vue des indépendantistes algériens. Un millier de pieds-noirs manifestent contre sa projection pendant que plusieurs historiens critiquent son manque de vérité historique.



3 La mémoire algérienne de la guerre

(Timbre poste algérien de 2011 commémorant la répression de la manifestation du 17 octobre 1961.)

À Paris, le 17 octobre 1961, une manifestation non autorisée de militants FLN est violemment réprimée par la police. On compte plusieurs dizaines de morts et de disparus. Occultée par les autorités, la brutalité de la répression est tue pendant près de 30 ans avant que les travaux d'historiens ne la mettent en lumière.

5 Une guerre de mieux en mieux connue

« Depuis quelques années, en particulier depuis le moment de sa reconnaissance par l'Assemblée nationale en juin 1999 (alors qu'elle était évoquée jusqu'alors par l'expression d'« événements »), la guerre d'Algérie ne cesse d'occuper en France le devant de la scène médiatique, politique et culturelle. Débats autour du drame vécu par les harkis après 1962, questions sur la responsabilité de certains soldats français dans les pratiques de torture, interrogations sur le chiffre des victimes de cette guerre [...].

De manière incontestable, la connaissance de la guerre d'Algérie a franchi un seuil. Et cela pour plusieurs raisons : ouverture d'archives inédites, militaires et judiciaires ; arrivée de nouvelles générations de chercheurs [...]; besoin de témoigner au soir d'une vie pour certains acteurs engagés dans ce conflit. [...]

Certes, l'histoire de cette guerre reste, encore, relativement absente de l'université [...]. Beaucoup de travail, sans doute, reste à faire pour voir s'établir au grand jour une histoire apaisée – et partagée – [...]. Les générations nouvelles y poussent. Elles souhaitent sortir des discours de justification des principaux acteurs pour arriver à une connaissance moins partielle de la guerre. D'autre part, elles veulent en finir avec la mémoire de revanche qui répète sans cesse la guerre. L'une ne va pas sans l'autre, comme s'il s'avérait nécessaire de revisiter l'histoire pour « tourner la page ». »

Benjamin Stora, « La fin de l'amnésie », *L'Histoire*, n° 292, novembre 2004.



1 La censure pendant la guerre

(Une du journal communiste L'Humanité, le 12 décembre 1960)

Doc. 1 Quelle est la position du journal L'Humanité sur la guerre d'Algérie. Comment réagit l'État ?

Doc. 2 Qu'essaie de « réparer » l'État français avec les harkis ?

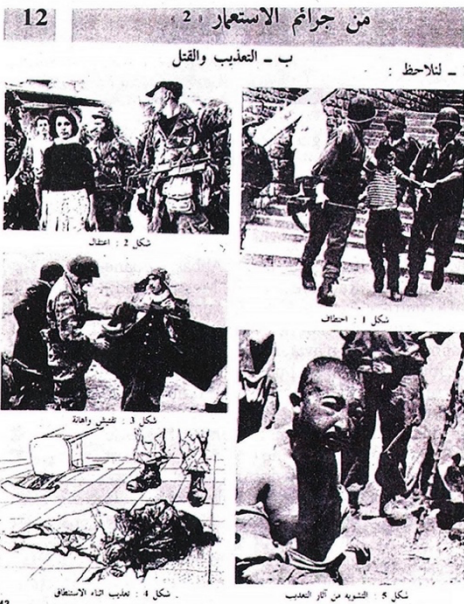
Doc. 3 Pourquoi le gouvernement algérien choisit-il de commémorer un événement occulté dans la mémoire française de la guerre ?

Doc. 4 Quelles mémoires du conflit s'affrontent autour du film *Hors la loi* ?

Doc. 5 Quels éléments permettent selon l'historien Benjamin Stora de mieux connaître la guerre d'Algérie ?

b) Comment écrire l'histoire d'une guerre prise entre les enjeux mémoriels et politiques ?

F) Les crimes du colonialisme



Les crimes du colonialisme : Tortures et exécutions ; Histoire 5^{ème} AF, ONPS, p. 43
Fig. 1 : Enlèvement, Fig. 2 : Arrestation, Fig. 3 : Fouilles et humiliation, Fig. 4 : Torture pénale

1 La vision de la guerre dans un manuel scolaire algérien

Extrait du manuel unique de la classe de 4^e publié en 2006 issu du chapitre sur « la guerre de libération nationale et les méfaits de l'armée française ».

2 Travailler sur la guerre d'Algérie en Algérie

« **Le Monde** : Une réconciliation des mémoires algérienne et française est-elle réaliste ?

M. Harbi : La priorité est d'établir la vérité historique. C'est le rôle des historiens. On ne peut rien construire sur l'oubli. On se doit de dépouiller les relations entre les deux pays des interprétations nationalistes chauvines et ne pas craindre la vérité, si cruelle fût-elle.

L. M. : Plus le temps passe, plus cela semble difficile... Comment expliquez-vous ce paradoxe ?

M. H. : Nous sommes encore victimes des jeux politiques propres à chaque État. On est dans le registre émotionnel, on rejoue la guerre. Les acteurs politiques qui ont intérêt à ce que la vérité ne s'ouvre pas un chemin ont un poids démesuré dans les institutions par rapport à celui qu'ils ont dans l'opinion.

En Algérie, ce ne sont pas les historiens qui occupent le devant de la scène. On leur refuse, par divers procédés, l'accès aux archives. Les Algériens se passionnent pour le rapatriement de leurs archives qui sont encore en France et à quelques voix près, on omet de dire que les archives disponibles en Algérie sont sous scellés.

On condamne les historiens à l'autocensure et on les accuse cyniquement de lâcheté comme l'a fait récemment l'ancien président du HCE (Haut Comité d'État), le colonel Ali Kafi. Depuis l'indépendance, l'histoire est sous surveillance. Les pouvoirs successifs croient pouvoir consolider le lien social en occultant nos déchirements passés et présents et en taisant nos errances et nos crimes, ce qui permet à nos adversaires de les mettre sur le même pied que ceux de la colonisation.

« Nous sommes victimes des jeux politiques propres à chaque État », interview de Mohamed Harbi, ancien membre du FLN, historien et universitaire, *Le Monde*, 20 mai 2010.

De nouveaux enjeux

• **Un besoin d'histoire et de mémoires.** Depuis les années 1990, et l'ouverture des archives françaises, les travaux des historiens sont plus nombreux (Raphaëlle Branche sur la torture, Jean-Charles Jauffret sur les appelés...). En Algérie, l'État s'est focalisé sur les crimes français et évoque peu l'action des minorités, comme les Berbères, ou des autres mouvements nationalistes (Mouvement national algérien de Messali Hadj). Il s'agissait alors de mettre en avant le rôle du Front de libération nationale (FLN). En France, un demi-siècle après la fin de la guerre, les hommes politiques acceptent de reconnaître l'usage de la torture au cours du conflit.

• **Vers l'apaisement ?** De nombreux sujets restent encore sensibles des deux côtés de la Méditerranée. Ainsi en 2005, une loi mémorielle visant à souligner le « rôle positif de la présence française » en Afrique du Nord est l'objet d'intenses débats et suscite la colère des autorités algériennes, avant d'être abrogée en 2006. Mais l'arrivée d'une nouvelle génération d'historiens et d'hommes politiques, n'ayant peu ou pas connu cette guerre, facilite les débuts d'une histoire partagée et la reconnaissance des crimes réciproques. Le travail des historiens en Algérie demeure encore complexe car ils n'ont pas un accès total aux archives du conflit.

3 Historiens et mémoires en France

« **Nonfiction.fr** : Pensez-vous que le travail des historiens ait eu un impact sur la ou les mémoire(s) de la guerre d'Algérie ?

Raphaëlle Branche : Je ne sais pas. Le travail des historiens percole¹ surtout par le biais des manuels scolaires : c'est le principal endroit où nos travaux sont utilisés. Les manuels prennent assez rapidement en charge les évolutions de l'historiographie pour toucher les plus jeunes, mais il y a sans doute un fossé générationnel : sauf exception, leurs parents ne lisent pas les historiens, d'où l'intérêt d'avoir des hors-série dans les grands journaux pour que les renouvellements historiographiques soient aussi diffusés à un autre niveau que celui de l'école. J'imagine qu'on ne prêche pas entièrement dans le désert, mais à vrai dire je n'en sais rien. Pour ce qui concerne la question de la torture, que je connais bien, je dis dans mon livre qu'elle n'a été l'apanage ni de sadiques, ni d'une minorité d'hommes, ni surtout des militaires de carrière, mais la plupart des gens pensent encore que les appelés du contingent ont été épargnés par la pratique de la torture. Ce que je dis n'a donc pas encore été bien lu, et d'ailleurs ce n'est pas très agréable à entendre. Mais aujourd'hui, on a l'occasion de beaucoup parler de la guerre, et on peut espérer que ce que nous dirons à l'occasion du cinquantenaire de la fin de la guerre donnera plus de visibilité aux avancées de nos connaissances. »

Pierre-Henri Ortiz, entretien avec l'historienne Raphaëlle Branche, *Nonfiction.fr*, 28 mars 2012.

1. Se diffuse

5 Des mémoires sous tension

« Cinquante ans après, la mémoire et l'écriture de l'histoire de la guerre restent des sujets très sensibles dans les rapports franco-algériens. [...] En 2004 sort un ouvrage sur la guerre d'Algérie qui porte pour sous-titre : *La Fin de l'amnésie*. Une trentaine d'historiens français et algériens travaillent ensemble pour la rédaction de ce livre d'histoire. [...] La sortie de la dénégation, du silence, s'amorce et, désormais, le travail de réconciliation peut commencer. Et pourtant... Car en 2005, un basculement s'opère, une « guerre des mémoires », jusqu'alors larvée, s'installe ouvertement dans le paysage culturel et politique. La loi du 23 février 2005, adoptée par l'Assemblée nationale en France, explique dans son article 4 les « bienfaits d'une colonisation positive ». Les déclarations d'hostilité à cette loi se multiplient, provenant principalement du monde des historiens. En janvier 2006, le président de la République décide l'abrogation de l'article 4 de la loi du 23 février 2005. Cette abrogation n'est qu'un répit. Le consensus n'arrive plus à s'établir autour de la commémoration de la fin de cette guerre. Proposée à l'Assemblée nationale le 28 février 2006, la date du 19 mars, en souvenir du cessez-le-feu suivant les accords d'Évian en 1962, est rejetée. Des députés refusent cette date, au motif que les affrontements se sont poursuivis (fusillade de la rue d'Isly le 26 mars 1962, enlèvements et assassinats d'Européens à Oran le 5 juillet et massacres de harkis à partir de l'été 1962). [...] Alors que pour la masse des appelés, le 19 mars signifie la fin de la guerre et le retour dans leur foyer. Pour les immigrés algériens et leurs enfants, la date du 17 octobre 1961, moment du massacre de travailleurs algériens à Paris, s'est imposée comme date du souvenir. »

Benjamin Stora, « Algérie-France, mémoires sous tension », *Le Monde*, 18 mars 2012.

55 ANS APRÈS LE DÉBUT DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



4 Des relations franco-algériennes complexes après le conflit

(Caricature de Ali Dilem parue dans le quotidien *Liberté*, 1^{er} novembre 2009.)

Dilem est un célèbre caricaturiste algérien. Chaque 1^{er} novembre, date anniversaire du déclenchement du conflit, il y consacre un dessin de presse. En 2006, le président Bouteflika avait réclamé à la France des excuses officielles à l'Algérie.

Questions

1. Doc. 1, 2 et 4 Sur quels aspects de la guerre d'Algérie le pouvoir politique algérien insiste-t-il ? Quels aspects sont passés sous silence ?

2. Docs. 2 et 3 À quelles difficultés sont confrontés les historiens en Algérie, puis les historiens en France ?

3. Doc. 5 Pourquoi est-il si difficile de fixer une date commémorant la fin de la guerre d'Algérie ?

Synthétiser

L'histoire et les mémoires de la guerre d'Algérie tendent-elles à un apaisement ?